



Pourquoi est ce que je ne perçois pas l'allocation adulte handica

Par **olano corinne**, le **12/10/2012** à **18:48**

Bonjour,

Je suis reconnue travailleur adulte handicapé. Mon taux de handicap est entre 50 et 80% mais inférieur à 80%. Lorsque j'ai demandé l'AAH, la MDPH m'a répondu qu'à 41 ans cette dernière n'aime pas payer cette allocation. Je voudrais donc savoir si la MDPH est dans son droit en ne payant pas (surtout que je ne peux plus travailler et que je perds 1600 euros par mois puisque je ne travaille plus depuis le 21.03.2012 à cause des 2 opérations subies et de celles à venir.

Merci de bien vouloir me répondre car je suis sans réponses et que je renouvelle mes demandes (c'est la 2ème), j'attends vos réponses avant de recommencer les démarches.

Par **alterego**, le **12/10/2012** à **19:18**

Bonjour,

Si votre demande a fait l'objet d'un refus, vous pouvez contester auprès du Tribunal du contentieux de l'incapacité dont vous dépendez.

Pour informations consultez <http://vosdroits.service-public.fr/F2204.xhtml>

Montez un dossier sérieux en joignant des justificatifs. Au besoin faites vous aider.

Cordialement